

Cahier des charges de l'exploitant à la STEP de Vuippens

Description générale

Les installations de la station d'épuration sont continuellement en service et le personnel assure leur bon fonctionnement. La surveillance de la qualité de l'eau rejetée après traitement est une priorité. L'organisation du travail des huit exploitants est la suivante :

- 2 à 3 exploitants assurent la conduite de la station avec les analyses journalières et hebdomadaires,
- Les autres exploitants s'occupent de l'entretien des installations à la STEP et sur les différents ouvrages externes : stations de pompage (28 STAP), déversoirs d'orages (8 DO) et bassins d'eaux pluviales (4 BEP).

Le travail d'entretien est important car l'outil de production doit évoluer pour s'adapter aux nouvelles exigences de production. La construction de châssis et le montage de conduites en inox ou de supports sont des tâches habituelles effectuées par l'équipe.

L'activité se répartit entre:

- L'entretien mécanique de la STEP et les services des différentes installations comme les 2 couplages chaleur-force, le dégrilleur, les compacteurs, les tamiseurs et les centrifuges.
- La construction de nouvelles installations sur le site ou dans nos ouvrages externes
- L'entretien et la réparation du collecteur
- La surveillance des installations à l'aide d'une supervision (PC). Cet outil nous fournit une multitude d'informations et de courbes servant à assurer un bon suivi des équipements.

Les travaux de construction de l'installation du traitement des micropolluants, qui durera de 2026 à 2028, aura une incidence sur les travaux à effectuer par les exploitants. Le personnel de la STEP est toujours impliqué lors de ces travaux.

Nous mettons un point d'honneur à ce que nos installations soient propres et bien entretenues. Dès lors, chaque collaborateur nettoie sa place de travail après son intervention.

Tâches du collaborateur

La mission première du collaborateur consiste à assurer l'entretien mécanique des installations de la STEP et des différents sites. La gestion des équipements électromécaniques se fait au moyen d'une supervision. Sur cet outil, nous archivons également les travaux de maintenances ce qui permet le suivi. Le collaborateur devra maîtriser le système informatique en question ainsi que les bases des programmes Office (Word et Excel).

Lors du service de piquet (toutes les 6 semaines environ), le collaborateur doit procéder à des contrôles et analyses chimiques de base. Il recevra à cet effet une formation spécifique.



Il collaborera aux normes de sécurité du site et utilisera les équipements adaptés aux différents travaux (Zone Ex, travaux sur le réseau, etc.).

Formation

Titulaire d'un CFC du domaine mécanique (mécanicien en machines agricoles, polymécanicien, mécanicien de maintenance), le collaborateur devra suivre une formation spécifique, afin d'acquérir les connaissances en matière de procédés d'épuration des eaux.

Horaire

41 heures par semaine, réparties sur 8-8¼ heures par jour du lundi au vendredi et sur le service de piquet un week-end sur six.

Service de piquet

Le service de piquet dure du lundi à 7h30 au lundi suivant à 7h30 et couvre les installations de la station d'épuration et celles des stations de pompage et des déversoirs d'orage. En cas d'alarme, la personne de service doit être sur le site dans la demi-heure. Ce service donne droit à une rémunération.

Le week-end et les jours fériés, une tournée à la STEP est effectuée chaque jour durant la matinée. Ces travaux de contrôle durent de 1½ à 2 heures par jour.

Les heures consacrées au contrôle et aux interventions en cas d'alarme sont comptabilisées en plus.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BASSIN SIONGE - AIS

Claude Bovigny
Président

Karine Favre
Assistante de direction

Vu et approuvé

Lieu, le

Nom Prénom: